



Donnons vie au progrès

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 29 AVRIL 2025

PUBLICATION

PARIS

08/04/2025

DÉCLARATION DU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE ET D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL AU 14 MARS 2025

(en application de l'article R. 22-10-23 du Code de commerce)

Date	Nombre total d'actions composant le capital	Nombre total de droits de vote	
		Théoriques ⁽²⁾	Exerçables ⁽³⁾
14 mars 2025 ⁽¹⁾	379 071 147	486 532 407	484 109 561

(1) À la date de l'avis de réunion de l'assemblée générale du 29 avril 2025, publié au BALO du 14 mars 2025.

(2) Conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF, le nombre total de droits de vote théoriques est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

(3) Le nombre total de droits de vote exerçables en assemblée générale est calculé hors actions privées de droit de vote.